

Qui sommes nous ?

Le CPCA Sud-Ouest est un groupement d'associations loi 1901 composées d'équipes formées et qualifiées intervenant dans les **Landes**, les **Pyrénées-Atlantiques** et les **Hautes-Pyrénées**.



Pour qui ?

Le CPCA est un espace d'écoute, de suivi et d'accompagnement.

Il s'adresse à toute personne volontaire ou orientée :

- Sur décision judiciaire
- Par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Par un professionnel ou un partenaire
- Par la plateforme d'écoute nationale FNACAV « Ne frappez pas »

Les antennes du CPCA Sud-Ouest

AJIR

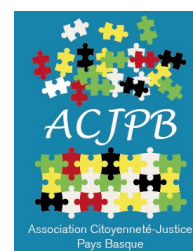
9 rue Justin Blanc
64000 Pau
05 59 30 59 08
www.ajir-aquitaine.org



France Victimes 65
2 bis rue André Fourcade
65000 Tarbes
05 62 51 98 58
cPCA@francevictimes65.fr

ACJPB

28 rue Lormand
64100 Bayonne
05 59 59 45 93



Dax : 6 rue des Prairies 40100 Dax
Mont-de-Marsan : 15 avenue Henri Farbos 40000 Mont-De-Marsan
Accueil: 05 58 06 02 02
maylis.pereira@adavemjp40.fr



CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accompagner et responsabiliser les auteurs afin de prévenir le risque de récidive

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le CPCA Sud-Ouest œuvre avec le soutien du Ministère chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

NOS OBJECTIFS



Développer une prise en charge sanitaire, sociale, psychologique et éducative par une approche individuelle et collective.

Travailler sur la responsabilisation de la personne et lui permettre d'appréhender la réalité des violences conjugales dans sa globalité.

Les prescripteurs de l'ADAVEM JP 40:

Le SPIP des Landes, le Tribunal Judiciaire de Dax, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, le Conseil Départemental des Landes, les Services Sociaux, et le Service d'Aide aux Victimes.

Les financeurs locaux :



LA PRISE EN CHARGE

CPCA Antenne des Landes

Une prise en charge **gratuite** est proposée dans un format individuel et de groupe, uniquement sur rendez-vous. Le premier entretien d'accueil et d'évaluation permet de proposer un accompagnement **personnalisé**.
Nous proposons:

UNE ÉVALUATION DE LA SITUATION GLOBALE ET UNE ORIENTATION AUPRÈS DES PARTENAIRES

(hébergement d'urgence, accompagnement socio-professionnel, addictologie, à la parentalité, accès aux droits...)

UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

DES GROUPES DE PAROLE
TOUS LES 15 JOURS DE 18H00 À 20H00

UN STAGE DE RESPONSABILISATION (payant, animé par l'AEM)

Hébergement d'urgence : 2 places (Ressort de Dax) et 3 places (Ressort de Mont-de-Marsan)

NOS PARTENAIRES

Santé-Soin

Association Addictions France
Association Caminante - La Source
Les services d'addictologie du CHI de Mont-de-Marsan et du CH de Dax Côte d'Argent

Quotidien

Professionnel:
CENTRE HOSPITALIER Dax-Côte d'Argent
Pôle Emploi et Mission Locale

Famille/Couple:

AMCF
Conseillers conjugaux
Conseil Départemental

Accès aux droits / référent violence:
CDAD et CIDFF

Hébergement

Maison du Logement des Landes
LISA



15 avenue Henri Farbos
40000 MONT-DE-MARSAN
6 rue des Prairies
40100 DAX



Prise en charge gratuite
Sur RDV de 9H00 à 17H00
Antenne de Dax: le mardi, jeudi, et vendredi
Antenne de Mont-de-Marsan: le lundi et le mercredi
06 07 91 07 85
maylis.pereira@adavemjp40.fr